

PROJET DE FONCTIONNEMENT

Nom du relais petite enfance :		
Gestionnaire du relais petite enfance :		
Période contractuelle :		







SOMMAIRE

PR	EAM	BULE		3
1.	Les	caract	éristiques administratives du relais petite enfance	4
2.	For	nctionn	ement du relais et moyens au service du projet	5
:	2.1.	Les m	oyens humains :	5
:	2.2.	Le pla	anning et les actions :	6
:	2.3.	Les lo	caux	7
:	2.4.	Le ma	atériel	8
3.	Le	context	te territorial du Relais	9
4.	La f	formali	sation du projet	11
	4.1.	L'info	rmation et l'accompagnement des familles	11
		>	Informer les familles sur l'ensemble de l'offre d'accueil du territoire	11
		>	Valoriser l'offre de service de monenfant.fr et répondre aux demande	
		ligr	ne	11
		>	Le guichet unique d'information (mission renforcée)	12
		>	Favoriser la mise en relation entre les parents et les professionnels	12
		>	Accompagner les parents dans l'appropriation de leur rôle de particu	
			ployeur	
4	4.2. l	L'inforn	nation et l'accompagnement des professionnels	13
		>	Informer les professionnels sur le métier	13
		>	Informer et assister les assistants maternels dans le cadre de leurs	42
		der	marches sur monenfant.fr	
		>	Proposer des temps d'échange et d'écoute aux professionnels	14
		>	Organiser des ateliers d'éveil	14
		>	L'analyse de la pratique (mission renforcée) :	14
		>	Accompagner le parcours de formation des professionnels	15
		>	Lutter contre la sous activité subie des assistants maternels	15
		>	Promouvoir le métier d'assistant maternel	16
		>	La promotion renforcée de l'accueil individuel (mission renforcée) :	16

PREAMBULE

Le projet de fonctionnement constitue le document de cadrage qui définit les axes et méthodes de travail du relais petite enfance sur la période contractuelle. Il est élaboré conjointement par l'animateur et le gestionnaire du Rpe, avec l'accompagnement de la Caf. Il s'inscrit dans le cadre de référence constitué par le référentiel national des relais petite enfance.

Dans le prolongement de celui-ci, il décrit les enjeux, les moyens mobilisés et actions mises en œuvre en direction des familles d'une part et des professionnels¹ de l'accueil du jeune enfant d'autre part, en tenant compte du contexte local et des besoins du public sur le territoire d'intervention du relais.

Le projet de fonctionnement constitue la feuille de route du relais petite enfance sur la période contractuelle. Le gestionnaire s'engage à réaliser les objectifs et mettre à disposition les moyens décrits dans le projet.

Le projet est validé par le conseil d'administration de la Caf ou son instance délégataire et le Rpe bénéficie de la prestation de service de la branche Famille et du bonus « mission renforcée », le cas échéant.

_

¹ selon l'article L. 214-2-1 du Casf, le Rpe accompagne les assistants maternels et peut accompagner les professionnels de la garde d'enfants à domicile.

1. Les caractéristiques administratives du relais petite enfance

Nom du relais :
Adresse administrative :
Numéro(s) de téléphone :
Adresse email :
Date de création :
Gestionnaire :
Nature juridique :
Adresse :
Nom du responsable hiérarchique de l'animateur :
Coordonnées de contact :
Communes et intercommunalités couvertes par le relais

2. Fonctionnement du relais et moyens au service du projet

2.1. Les moyens humains :

Les animateurs du relais			
Nom - Prénom			
Date d'embauche			
Formation initiale			
Expérience(s) professionnelle antérieure			
Durée de travail			
hebdomadaire au			
Relais			
Formation			
continue envisagée			
1 - :			

Joindre les fiches de postes au projet de fonctionnement.

Si une augmentation du temps de travail de(s) animateur(s) ou une nouvelle embauche est envisagée
sur la période, précisez la date prévisionnelle (mois et année) ainsi que le nombre d'etp.

Pour rappel, la prestation de service Rpe est calculée sur la base d'un nombre d'Etp d'animateur de Rpe validé par le Conseil d'administration de la Caf; en cas de projet d'augmentation d'Etp, le gestionnaire devra en informer la Caf.

Autres personnels du relais			
Fonction			
Temps de travail affecté au			
Relais (en h/semaine)			

2.2. Le planning et les actions :

		LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
	Horaires						
Matin	Horaires						
	Horaires						
Après							
- midi	Horaires						
Total h	eures						

Si plusieurs activités sont réalisées en même temps par différents animateurs, précisez l'ensemble des activités dans les cases.

Répartition des différentes activités professionnelles			
Activités	Nombre d'heures/semaine	%	
Accueil physique et téléphonique des familles			
(entretiens individuels ou temps collectifs) et			
réponses par mail aux demandes			
Accueil physique et téléphonique des			
professionnels (entretiens individuels ou temps			
collectifs) et réponses par mail aux demandes			
Temps collectifs et animations en présence des			
enfants			
Gestion de l'équipement (pilotage de l'activité,			
gestion administrative et des locaux, etc)			
Autre(s) (préciser)			

Le nombre d'heures / semaine valorise le travail de l'ensemble des animateurs ou salariés qui travaillent au sein du Relais.

Le Rpe est habilité pour répondre aux demandes en ligne sur le site monenfant.fr : OUI \Box NON \Box
Si NON, préciser s'il est prévu que le Rpe soit prochainement habilité sur le site monenfant.fr et à quelle échéance prévisionnelle ?

2.3. Les locaux

Pour rappel, selon le référentiel national des relais petite enfance, un Rpe dispose a minima des espaces suivants:

- le bureau de l'animateur pour ses tâches administratives, les permanences d'accueil et les entretiens individuels avec les familles ou les professionnels;
- un espace pour les animations collectives (ateliers d'éveils, animations, réunions collectives etc...).

Le bureau doit permettre la confidentialité et le Rpe doit être équipé du matériel nécessaire pour assurer un accueil et un accompagnement adéquats. Il dispose à ce titre d'un mobilier de bureau, d'un téléphone, d'un ordinateur, d'une imprimante, d'un accès à internet et de la documentation spécifique (ex : revues, livres).

Le local destiné aux animations collectives et/ou aux réunions peut se trouver sur le site de la permanence ou être intégré dans un autre service déjà existant (établissements d'accueil du jeune enfant, lieu d'accueil enfants - parents, etc...). Il doit être adapté à l'accueil de jeunes enfants de telle sorte que les activités puissent être organisées dans des conditions satisfaisantes de sécurité, d'hygiène et de confort. L'espace doit être suffisant et doté du matériel pédagogique cohérent au regard des principes de la charte nationale d'accueil du jeune enfant. Il dispose nécessairement d'une installation sanitaire adaptée pour les enfants comme pour les adultes et d'une trousse de premiers secours.

Toutes les activités du relais se déroulent sur le même site : OUI \square NON \square

Configuration des locaux principaux			
Le relais	OUI	NON	
dispose d'un local spécifique			
est intégré dans un autre équipement			
Si oui précisez lequel :			
a une signalétique			
dispose d'un bureau d'accueil individuel garantissant la confidentialité			
dispose d'un espace réservé aux animations collectives			
dispose d'une salle de réunion			
dispose de sanitaires adaptés pour les enfants et adultes			
autre : décrire (tout autre espace dédié au relais comme par exemple			
espace Snoezelen, potager etc)			

Si la configuration des locaux ne respecte pas l'ensemble des attendus du référentiel national des relais petite enfance à la date d'élaboration du présent projet de fonctionnement, quelles sont les adaptations et aménagements prévus pour assurer un accueil de qualité du public et se conformer à terme au référentiel national ? A quelle échéance ?
Des activités du relais se déroulent sur plusieurs sites : OUI \square NON \square
Si oui, veuillez compléter le tableau suivant :

Les autres lieux d'intervention du Rpe le cas échéant			
COMMUNE	Adresse	Usage*	

^{*}précisez s'il s'agit d'un lieu de permanence ou d'animation (ou autre)

2.4. Le matériel

Matériel à disposition										
Le relais dispose de	OUI	NON								
un téléphone fixe										
un téléphone portable										
un ordinateur fixe										
un ordinateur portable										
un photocopieur										
une imprimante										
un accès à internet										
un logiciel de gestion										
une adresse mail										
matériel pédagogique et d'animation										
documentations spécifiques (revues, livres etc)										
un véhicule										

Si	ľa	cq	uis	sit	ioi	n (de	n	na	té	ri	el	E	S	t į	or	é	٧	u	e,	۰,	V	e	Ji	ill	e	Ż	ː i	ir	10	di	ic	Į	ال	91	-	le	S	6	é	ch	16	éa	ın	C	e	5	pı	é	٧	is	ic	r	۱r	ıe	Ш	es	:					
																								_																																			 	 	 	 	

3. Le contexte territorial du Relais

évolutions majeures) :
Décrire en quelques lignes le diagnostic local et les enjeux pertinents pour l'activité du relais petite enfance :
Décrire en quelques lignes la politique et les perspectives de la petite enfance sur le territoire (orientations de la Ctg, du Sdsf ou autres) :
Décrire en quelques lignes l'intégration et la participation du Rpe dans les instances locales de coordination de la politique petite enfance :

Décrire en quelques lignes les partenariats engagés par le Rpe avec les autres équipements de son territoire (ludothèque, bibliothèque etc.)

4. La formalisation du projet

La formalisation du projet sert à établir une feuille de route pour la prochaine période pluriannuelle. Elle doit partir d'un diagnostic et établir les perspectives, projets et pistes d'actions envisagées pour chacune des missions détaillées au sein du référentiel national.

Le diagnostic des missions consiste à faire l'état des lieux des actions mises en place par le relais et d'en tirer des enseignements/constats afin d'identifier des axes d'amélioration ou d'éventuelles nouvelles actions à mener.

4.1. L'information et l'accompagnement des familles

Thème 1: Informer les familles

> Informer les familles sur l'ensemble de l'offre d'accueil du territoire

DIAGNOSTIC											
Etat des lieux	Constat et enjeux identifiés										

	ACTION(S) ENVISAGEE(S) POUR LA NOUVELLE PERIODE												
N°	Description de l'action	Moyens alloués	Résultats attendus	Echéances prévisionnelles	Indicateurs d'évaluation								

> Valoriser l'offre de service de monenfant.fr et répondre aux demandes en ligne

DIAGNOSTIC												
Etat des lieux	Constat et enjeux identifiés											

	ACTION(S) ENVISAGEE(S) POUR LA NOUVELLE PERIODE													
N°	Description de l'action	Moyens alloués	Résultats attendus	Echéances prévisionnelles	Indicateurs d'évaluation									

	Le guichet unique d'infor	mation (mission	renforcée)		
Uniquen	nent si le relais souhaite s	'engager dans la	mission de guiche	et unique d'inform	ation
	Diagnostic mot	ivant l'engagem	ent dans cette mi	ssion renforcée	
		(2)			
210	ACTION(S) ENVISAGEE				
N°	Description de	Moyens	Résultats	Echéances	Indicateurs
	l'action	alloués	attendus	prévisionnelles	d'évaluation
	2 : Accompagner le reco	ion entre les par			
	Etat des lieux	5,, (6,		tat et enjeux ident	ifiés
	ACTION(S)	ENVISAGEE(S) P	OUR LA NOUVELI	LE PERIODE	
N°	Description de l'action	Moyens alloués	Résultats attendus	Echéances prévisionnelles	Indicateurs d'évaluation
>	Accompagner les parents	dans l'appropri	ation de leur rôle	de particulier em	oloyeur
		DIAGI	NOSTIC		
	Etat des lieux		Const	tat et enjeux ident	ifiés

	ACTION(S) ENVISAGEE(S) POUR LA NOUVELLE PERIODE													
N°	Description de l'action	Moyens alloués	Résultats attendus	Echéances prévisionnelles	Indicateurs d'évaluation									

4.2. L'information et l'accompagnement des professionnels

Thème 1 : Offrir un lieu d'information, de rencontres et d'échanges pour les professionnels

> Informer les professionnels sur le métier

DIAGNOSTIC										
Etat des lieux	Constat et enjeux identifiés									

	ACTION(S) ENVISAGEE(S) POUR LA NOUVELLE PERIODE													
N°	Description de	Moyens	Résultats	Echéances	Indicateurs									
	l'action	alloués	attendus	prévisionnelles	d'évaluation									

Informer et assister les assistants maternels dans le cadre de leurs démarches sur monenfant.fr

DIAGNOSTIC			
Etat des lieux	Constat et enjeux identifiés		

	ACTION(S) ENVISAGEE(S) POUR LA NOUVELLE PERIODE				
N°	Description de l'action	Moyens alloués	Résultats attendus	Echéances prévisionnelles	Indicateurs d'évaluation

	Proposer	des temps	d'échange	et d'écoute	aux professionnels
--	----------	-----------	-----------	-------------	--------------------

DIAGNOSTIC			
Etat des lieux	Constat et enjeux identifiés		

	ACTION(S) ENVISAGEE(S) POUR LA NOUVELLE PERIODE				
N°	Description de l'action	Moyens alloués	Résultats attendus	Echéances prévisionnelles	Indicateurs d'évaluation

Thème 2 : Accompagner la professionnalisation et l'amélioration continue des pratiques

> Organiser des ateliers d'éveil

DIAGNOSTIC			
Etat des lieux Constat et enjeux identifiés			

	ACTION(S) ENVISAGEE(S) POUR LA NOUVELLE PERIODE				
N°	Description de l'action	Moyens alloués	Résultats attendus	Echéances prévisionnelles	Indicateurs d'évaluation

> L'analyse de la pratique (mission renforcée) :

Uniquement si le relais souhaite s'engager dans la mission renforcée « analyse de la pratique »

Diagnostic motivant l'engagement dans cette mission renforcée		

ACTION(S) ENVISAGEE(S) POUR LA MISE EN PLACE DE LA MISSION RENFORCÉE				
Description de l'action	Moyens alloués	Résultats attendus	Echéances prévisionnelles	Indicateurs d'évaluation
	Description de	Description de Moyens	Description de Moyens Résultats	Description de Moyens Résultats Echéances

> Accompagner le parcours de formation des professionnels

DIAGNOSTIC		
Etat des lieux Constat et enjeux identifiés		

	ACTION(S) ENVISAGEE(S) POUR LA NOUVELLE PERIODE				
N°	Description de l'action	Moyens alloués	Résultats attendus	Echéances prévisionnelles	Indicateurs d'évaluation

Thème 3 : Lutter contre la sous activité subie des assistants maternels et le manque d'attractivité du métier

Lutter contre la sous activité subie des assistants maternels

DIAGNOSTIC			
Etat des lieux Constat et enjeux identifiés			

	ACTION(S) ENVISAGEE(S) POUR LA NOUVELLE PERIODE								
N°	Description de l'action	Moyens alloués	Résultats attendus	Echéances prévisionnelles	Indicateurs d'évaluation				

	nt materne	'assistant	ď	métier	le	Promouvoir	
--	------------	------------	---	--------	----	------------	--

DIAGNOSTIC					
Constat et enjeux identifiés					

	ACTION(S) ENVISAGEE(S) POUR LA NOUVELLE PERIODE								
N°	Description de l'action	Moyens alloués	Résultats attendus	Echéances prévisionnelles	Indicateurs d'évaluation				

> La promotion renforcée de l'accueil individuel (mission renforcée) :

Uniquement si le relais souhaite s'engager dans la mission de promotion renforcée de l'accueil individuel

Diagnostic motivant l'engagement dans cette mission renforcée					

ACTION(S) ENVISAGEE(S) POUR LA MISE EN PLACE DE LA MISSION RENFORCÉE								
N°	Description de l'action	Moyens alloués	Résultats attendus	Echéances prévisionnelles	Indicateurs d'évaluation			